



## LA BANQUE PEOPLES DU CANADA

### DIVULGATIONS PUBLIQUES

(PRATIQUES DE SOUSCRIPTION DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENIELS)

Au 31 mars 2026

---

#### **Politique de divulgation**

Le présent document fait état des divulgations par la Banque Peoples du Canada (« BPC ») conformément à la ligne directrice B-20, Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels, du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »). Ces divulgations visent à offrir aux participants au marché une plus grande transparence, davantage de clarté et une plus grande confiance du public dans les activités de souscription de prêts hypothécaires résidentiels de la BPC.

Ces divulgations sont publiées tous les trois mois dans la partie divulgation réglementaires du site Web de la BPC.

Le rapport fait l'objet d'un examen interne, mais il n'a pas été vérifié par les vérificateurs externes de la BPC.

#### **Divulgations propres aux prêts hypothécaires**

Pour les prêts hypothécaires résidentiels, l'on a recours dans le cadre du processus d'approbation des demandes de crédit à une combinaison de critères touchant la politique de prêt, de directives sur les prêts et de souscriptions. Les principaux facteurs pris en considération sont l'abordabilité, le dossier de crédit et d'emploi, la nature du revenu, la qualité de la garantie et le ratio prêt valeur (« RPV ») de la propriété résidentielle. Aux fins des présentes divulgations, le « prêt hypothécaire résidentiel » comprend un prêt consenti à un particulier qui est garanti par une hypothèque sur un immeuble résidentiel (c'est à dire un immeuble d'un à quatre logements). À l'heure actuelle, la BPC n'offre pas de marges de crédit adossées à un bien immobilier. Le RPV constitue une évaluation du pourcentage de la valeur des sûretés qui peut être utilisé pour appuyer le prêt.

Une analyse du montant et du pourcentage du total des prêts hypothécaires résidentiels qui sont assurés par rapport à ceux qui ne le sont pas, regroupés en fonction de la concentration géographique, figure dans le tableau qui suit. Aux fins de la présente section, le terme « assuré » s'entend des prêts hypothécaires résidentiels qui sont assurés par la SCHL contre le défaut de paiement de l'emprunteur (les chiffres sont véritables).

**Au 31 mars 2026**

Type/Province	Principal	Pourcentage	Principal	Pourcentage	Total
	résiduel non assuré	non assuré %	résiduel assuré	assuré %	
Colombie-Britannique	11 477 747.	24.20%	.	0.00%	11 477 747.
Alberta	2 027 039.	4.27%	.	0.00%	2 027 039.
Ontario	33 915 981.	71.52%	628 013.	100.00%	34 543 994.
Quebec	.	0.00%	.	0.00%	.
Manitoba	.	0.00%	.	0.00%	.
Saskatchewan	.	0.00%	.	0.00%	.
Île Saint-Jean	.	0.00%	.	0.00%	.
Terre-Neuve-et-Labrador	.	0.00%	.	0.00%	.
Nouvelle-Écosse	.	0.00%	.	0.00%	.
Nouveau-Brunswick	.	0.00%	.	0.00%	.
<b>Total</b>	<b>47 420 767.</b>	<b>100.00%</b>	<b>628 013.</b>	<b>100.00%</b>	<b>48 048 780.</b>

Le tableau suivant indique le pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels classés en fonction des périodes d'amortissement.

Amortization	Au 31 mars 2026	
	Principal résiduel	%
Intérêts seulement	.	0.00%
Moins de 20 ans	1 279 803.	2.66%
20 – moins de 24 ans	.	0.00%
25 – moins de 29 ans	4 161 774.	8.66%
30 – moins de 34 ans	42 607 202.	88.67%
35 ans et plus	.	0.00%
<b>Total</b>	<b>48 048 780.</b>	<b>100.00%</b>

Le tableau qui suit indique le RPV moyen pour le total des prêts hypothécaires résidentiels non assurés nouveaux à la fin du T1 regroupés en fonction de l'emplacement géographique

RPV	T1 2026	
	Montant en principal	Pourcentage RPV moyen
Colombie-Britannique	.	0.00%
Ontario	.	0.00%
Alberta	.	0.00%
<b>Total</b>	<b>.</b>	<b>.</b>

L'incidence que pourrait avoir un ralentissement économique sur les prêts hypothécaires à l'habitation de l'entreprise est jugée faible, puisque le portefeuille non assuré est souscrit de manière prudente, limité à certains marchés et présente un rapport prêt-valeur moyen de 52.34%. Le portefeuille de prêt hypothécaire à l'habitation est bien sécurisé et a un rapport prêt-valeur bien en dessous de la limite maximale de 80 %.